

Dimanche 22 octobre

Jacques 5, 13-16

Bettina Schaller
Colmar

On pourra se reporter à l'ALAP précédente de Pierre Prigent pour une introduction à l'épître de Jacques (Jacques 2, 1-13).

Le thème de ce passage est assurément celui de la prière ! Le passage retenu laisse la suite de côté : l'auteur de l'épître y poursuit en évoquant Elie, illustration de ce qu'il vient de dire quant à l'efficacité de la prière. On peut comprendre la réticence à l'inclure : une prière à la pluie a de quoi troubler... ; la prière d'Elie agit sur les éléments naturels et s'apparente à la magie. Pourtant, il me semble que supprimer l'exemple ne supprime pas totalement cette approche : les versets retenus sont dans le même ton : la multiplication des impératifs font de la prière un « y a qu'à.. ». Par ailleurs, si au verset 13 il est question de psaume de louange, embrassant de manière large la question de la prière, l'ensemble porte, au premier regard, sur la prière comme recours en cas de difficulté : par la prière, elle sera résolue.

Ce passage marque quasiment la fin de l'épître ; même si celle-ci est composite, on ne résiste pas à l'habitude, sinon l'envie, d'aller voir le début. Or l'épître débute aussi par les épreuves que traverse le croyant et par la question de la demande dont on peut tirer profit : celui qui demande doit demander avec foi, c'est-à-dire non pas d'un cœur partagé, traversé par le doute. C'est ainsi qu'il recevra du Seigneur. Dans notre passage, l'auteur évoque de même la « prière de la foi » (*eukè tès pistews*) au v. 15, qui trouve un écho dans « la demande du juste » (*désis dikaiou*) au v. 16.

Le thème couvre principalement deux registres : celui de la maladie et du péché, abordés tous les deux au niveau individuel et collectif et de manière chiasique dans les versets 15 et 16 :
: la prière de la foi sauve le patient , le Seigneur relève. Ses péchés lui seront pardonnés.
16 : confesser ses péchés prier pour être guéris.

Ces deux niveaux individuel (v. 13. 15. 16) et ecclésial (v. 14. 16) se croisent. Il faut donc remarquer d'une part *l'articulation* du niveau individuel et collectif : la prière est personnelle *et* collective. L'auteur ne conçoit pas que la prière relève exclusivement de la sphère privée. Inversement, la prière de l'Eglise ne dispense pas le croyant de sa prière personnelle. Ainsi la prière sollicite le croyant de manière totale, comme être propre et comme être « avec les autres » (soit en étant au bénéfice de la prière des autres - v. 14 - soit en étant soi-même priant pour les autres v. 16). La prière des anciens (*presbuteros*) : il s'agit de celle des représentants de la communauté locale. La prière pour les malades ressortit donc à une *charge* (non ici à un charisme particulier au sens de l'épître aux Cor., un don de guérison) par laquelle ils manifestent la solidarité de toute la communauté mais dont chacun en assume aussi la part personnelle. Il ne s'agit pas de cloisonner les sphères – individuelle et collective –, mais de marquer au contraire la *circularité du lien* que la prière tisse.

Cette circularité englobe le Seigneur lui-même. L'onction d'huile est faite « au nom du Seigneur (v. 14), c'est le Seigneur qui relève (v. 15), qui pardonne, qui guérit (v. 16). D'autre part, il faut approfondir ici la seconde articulation de la maladie et du péché. L'auteur n'établit pas de relation de cause à effet entre la maladie et le pardon ; les deux thèmes, dans le verset 15 et 16, cohabitent par « et » (*kai*). Quant au vocabulaire, si nous regardons celui du v. 15, il est particulièrement significatif, Il emploie les verbes sauver (*sw̄zw*) et relever (*e'gei+rw*), parfaitement équivoques : s'ils peuvent s'entendre au niveau concret (être sauvé de la maladie, en être « relevé » -qui a pu donner le vieux mot français de relevailles), nous en savons aussi le sens sotériologique et eschatologique, spécialement chez Jacques (1,21 ; 2, 14; 4, 12; 5, 20).

Ce caractère équivoque du vocabulaire, positivement compris, et le renvoi « au Seigneur » tempèrent la première impression d'une efficacité mécanique de la prière : peut-on dire que le croyant sera *à coup sûr, présentement*, sauvé par la prière au sens de guérir ? Inversement, une guérison concrète ne sera-telle pas signe, d'une guérison tout autre ? Au v. 16, Jacques emploie le terme médical de guérir (*i'azomai*). Pense-t-il à la guérison médicale ou peut-on aussi, de même, y lire une évocation du pardon faisant suite à l'exhortation à la confession des péchés ?

La prière est celle de *la foi* (v.15), c'est-à-dire de la confiance au Seigneur au sens de s'en *remettre* à lui. Prier les uns pour les autres, c'est alors apprendre « à déposer sa situation devant Dieu sans chercher à lui souffler ce qu'il doit faire. Le croyant prend acte de sa précarité devant le malheur jusqu'à renoncer à trouver la solution : ici, la prière de demande se contente de faire mémoire devant Dieu du nom de ceux et celles qui se trouvent dans une situation difficile, et avoue de ce fait son impuissance humaine à imaginer la réponse » (J. Ansaldi, *Le combat de la prière*, Ed. du Moulin, p. 35). Ce qui est dit ici vaut aussi bien pour la prière personnelle. Si s'en remettre est aveu d'impuissance, l'exaucement sera, quant au croyant, l'ouverture « au *peu* que nous pouvons faire », mais de le *faire* vraiment. Quant au Seigneur, l'exaucement sera la certitude de sa réponse, bien que n'en sachant pas les tenants et aboutissants.

On mesure la délicatesse du sujet face à des malades. Mais Jacques lui-même fait face lui aussi, sans aucun doute, à des malades. Il n'écrit pas sa lettre avec légèreté. On peut entendre dans ce passage l'impératif communautaire de ne pas laisser une personne malade dans la *solitude* à laquelle la maladie peut conduire ; nous savons combien la maladie peut isoler. On peut entendre aussi l'impératif de ne pas la laisser dans le sentiment *d'abandon du Seigneur* lui-même qu'elle peut susciter ; nous savons tous les pourquoi qui surgissent quand la maladie ou l'épreuve au sens large adviennent. L'exhortation de Jacques vise à lutter contre le désert relationnel. La prière construit le lien là où il fait défaut. Elle est parole là où il pourrait n'y avoir que silence ou oubli. Elle est annonce de la présence de Dieu là où n'est perçue que son absence. Pour le croyant éprouvé, elle est invitation à ne pas se replier sur lui-même.

Post-Scriptum : Pour mémoire (ou davantage, selon le choix du lecteur !) le statut de l'onction d'huile aux malades est l'objet d'une différence entre catholiques et protestants. Pour une vision catholique, J. Cantinat, dans *L'épître de Saint Jacques et de Saint Jude*, Paris, 1973, p. 250 : « L'unique passage de NT qui joigne également l'onction d'huile à la visite des malades est celui de Mc 6, 13 où nous voyons les Douze recevant l'autorité du Christ pour prêcher en Galilée et guérir les malades avec des onctions d'huile. Devant ces constatations, on en vient à penser que les Apôtres ont vu dans cette activité spéciale de leur mission galiléenne une orientation à ne pas perdre, mais à transmettre. Notre texte témoignerait que l'orientation prise est bien vivante dans les églises primitives. C'est dans ce sens que le Concile de Trente a compris Jc 5, 13b-15. Voici ses termes : « Cette onction...des malades a été instituée par le Christ comme sacrement...indiqué dans Marc, mais recommandé aux fidèles et promulgué par Jacques... ». Bibliquement, l'onction d'huile est geste associé à une guérison ou une purification, signe d'honneur ou encore signe de l'élection ou de la consécration des rois et des prêtres. Manifestement, elle est encore habituellement pratiquée dans la communauté à laquelle s'adresse Jacques et liée à la guérison. Reste la question sacramentelle....